



Probleme de sanction avec mon employeur

Par **poulduc**, le **20/11/2008** à **13:59**

Je suis en BTS en alternance MUC et mon employeur (SARL de 5 salaries) veux que je sois responsable de l'argent en son absence et que je le depose a la banque. Puis je refuser une telle responsabilite?

Si j'accepte et qu'il n'y a pas d'ecris ni de contrepartie, peut il me rendre responsable en cas de probleme?

En cas de non remplissement de cette tache (par manque de temps par rapport aux horaires) peut il me sanctionner d'une mise a pied de 3 jours? Merci d'avance